

Note Technique sur les équipements du Parc d'Activités Entre Dore et Allier (Lezoux-Orléat)

Situé sur les communes de Lezoux et Orléat, à l'est du département du Puy-de-Dôme, la création du Parc d'Activités Entre Dore et Allier s'est appuyée sur une démarche de management environnemental, de sa conception à la commercialisation des terrains aujourd'hui en cours.

Il est inscrit en niveau 2 dans le schéma régional des parcs d'activités à savoir des parcs essentiels à la structuration de l'offre foncière au niveau des départements et des E.P.C.I (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

La ZAC pourra accueillir :

- des activités de production artisanales ou industrielles. Les activités SEVESO sont exclues
- des activités de services aux entreprises et à leurs employés
- des activités tertiaires

Les activités retenues devront afficher :

- **un bon bilan environnemental**
- **contribuer à l'image d'un parc d'activité de qualité,**
- **présenter un bon ratio emploi crée/surface consommée.**

1/ Réseaux secs

1.1 Eclairage Public

Les travaux réalisés ont consisté en la fourniture et l'installation de fourreaux électriques (TPC D/63, TPC 90, TPC 110, TPC 200).

1.2 Electricité

Alimentation Basse Tension (inférieure à 36 kva)

Alimentation Moyenne Tension (MT comprise entre 36 et 250 kva)

Alimentation Haute Tension (= supérieur à 250 kva)

1.3 Téléphone

Fourniture et installation de fourreaux diamètre 42/45 et 56/60 + chambres sous-trottoir L3T et L2T.

1.4 Réseau Fibre optique

Installation de fourreaux diamètre 42/45 et un de diamètre 75/80.

Nota : les chambres France Telecom et Fibre Optique ne sont pas mutualisées.

Les réseaux secs sont au minimum à 80/90 cm de profondeur.

1.5 Réseau gaz naturel

Installation d'une canalisation en PE, section 51/63 sur une longueur de 1460 mètres.

2/ Réseaux humides

2.1 Réseau pluvial ⇒ **Un mode de gestion des eaux pluviales innovant**

Compte-tenu de la forte perméabilité des terrains (terrains sablonneux) et conformément au dossier Loi sur l'Eau, un dispositif de noues paysagères a été mis en place pour la gestion des eaux pluviales.

Aucune canalisation d'eaux pluviales n'a été implantée sur le Parc, pour la collecte et le transport de celles-ci, le principe des noues étanches a été retenu. Les noues d'une largeur de 4 mètres, étanchées à l'argile, alternent entre des espaces de transport et des espaces de stockage sur filtre à sable avec ouvrage régulateur, débit de fuite calibré et vanne de fermeture permettant de bloquer les pollutions accidentelles. Ces noues sont plantées de phragmites qui, par leur système racinaire, retiennent les particules d'hydro-carbures issues des eaux de ruissellement et participent ainsi à l'épuration de l'eau. Ces noues convergent vers des bassins d'infiltration paysagers où 100% des eaux pluviales sont infiltrées.

De manière à souligner l'architecture et l'histoire locale et à ne pas rompre le principe d'étanchéité des noues, les entrées de lots côté noues ont été créées avec des ouvrages de franchissement dotés d'un parement brique (Lezoux fût un important centre de production céramique durant l'époque gallo-romaine). D'ailleurs, le règlement d'urbanisme recommande l'utilisation de la brique pour le traitement des entrées de bâtiments.

Ainsi, pour les lots petits et moyens (inférieurs à 3 ha), il a décidé d'assurer un débit de fuite vers les noues de 3l/parha/par seconde et pour les grands lots (supérieurs à 3 ha) le débit de fuite est nul ; dans ce dernier cas, les acquéreurs devront mentionner dans leurs projets d'aménagement leur méthode de stockage et de traitement des eaux pluviales.

2.2 Réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement collectif est connecté à la station d'épuration de Lezoux, il n'y a pas de station d'épuration propre au Parc d'Activités Entre Dore et Allier. Le réseau créé en 2009 et 2012 est destiné à recevoir les eaux domestiques générées par les entreprises du Parc d'Activités. Il est à une profondeur de 1.00 mètres au minimum.

Le réseau installé est gravitaire et est raccordé au niveau du giratoire et de l'entrée sud du Parc d'Activités Entre Dore et Allier.

Assainissement : les canalisations sont en PVC CR8, leurs diamètres varient de D/160, D/200 fouille inférieure ou égale à 2 ml, D200 pour les fouilles supérieures à deux mètres linéaire.

2.3 Réseau d'Alimentation en eau potable

Le réseau d'alimentation en eau potable a été installé en PVC avec un diamètre de 110 et 160 pour assurer la distribution en eau potable à l'intérieur de la ZAC.

Le réseau d'AEP est raccordé à la conduite diamètre 200 existante au niveau du giratoire d'entrée de la ZAC.

2.4 Réseau Défense Incendie

8 poteaux incendies ont été installés sur le Parc d'Activités. Le réseau est maillé, un débit de 100 m³ / heure est disponible au niveau des 3 bornes incendie qui sont installées autour de la maroquinerie Pierre Cotte.

3/ La voirie

La voirie créée sur le Parc d'Activités est une chaussée lourde apte à supporter un trafic routier important de l'ordre de 300 à 400 camions/jour.

4/ Les aménagements paysagers ⇒ Des aménagements paysagers qualitatifs

Afin de renforcer l'ambiance paysagère du parc et d'assurer une cohérence dans le traitement paysager des voiries, des allées forestières ont été créées à partir d'essences locales (chêne, sureau, noisetier, érable, pin sylvestre et aulne), 2850 végétaux ont ainsi été plantés le long des axes de voiries selon la technique du pré-verdissement.

Nota: Le pré-verdissement consiste à planter des arbres et des arbustes avant l'aménagement proprement dit afin de gagner du temps sur la période de croissance des végétaux. Il permet de valoriser le site en le gérant à l'avance, de créer un paysage ou de transformer un paysage dégradé. Ici, il participe à la cohérence paysagère du Parc d'Activités.

L'engazonnement choisi pour les espaces libres est un semis rustique composé principalement de trèfles et qui ne nécessitent pas d'arrosage spécifique.

Afin de renforcer les liaisons avec le centre-ville de Lezoux et de favoriser les modes de déplacement doux (marche, vélo), un cheminement a été aménagé le long des noues, le franchissement de celles-ci est assuré par des passerelles en bois.